

## AÉROPORTS WALLONS

### André Antoine renonce à fusionner Liège et Charleroi



Ministre wallon en charge des aéroports, André Antoine

avait commandé un rapport à PriceWaterhouseCoopers (*Le Soir* du 28/09/2011), avec pour objectif de limiter, voire de réduire, la facture régionale dans le secteur. Une enveloppe salée : environ 60 millions par an en subventions des services publics, financement des infrastructures, rachats et isolations des maisons des riverains, contrôle aérien... pour 5.850 emplois directs en 2010 (3.126 à Liège, 2.720 à Charleroi) et environ 17.000 si on y ajoute les emplois indirects et induits. Le ministre réaffirme son soutien aux deux aéroports wallons et souligne leur succès dans le secteur tant du passager (Charleroi) que du cargo (Liège). Parmi les autres pistes évoquées dans ce rapport assez maigre, PWC proposait de rapprocher voire de fusionner les deux implantations (tutelle commune ou spécialisation forcée de l'un et l'autre dans leur branche). Option qui avait provoqué un tollé aéroportuaire assez unanime. Le rapport final du ministre doit être présenté ce jeudi au gouvernement wallon.

Dans un communiqué, le ministre a d'ores et déjà prévenu « que l'idée d'une fusion entre les deux sociétés de gestion ne retient pas sa faveur ». André Antoine estime que « les deux sociétés de gestion ont leur place dans le paysage wallon, chacune avec ses spécificités, et qu'un dialogue constructif, déjà initié, permettra d'éviter les écueils éventuels de concurrence. » Reste, objet initial, à réduire l'enveloppe budgétaire... É.R.